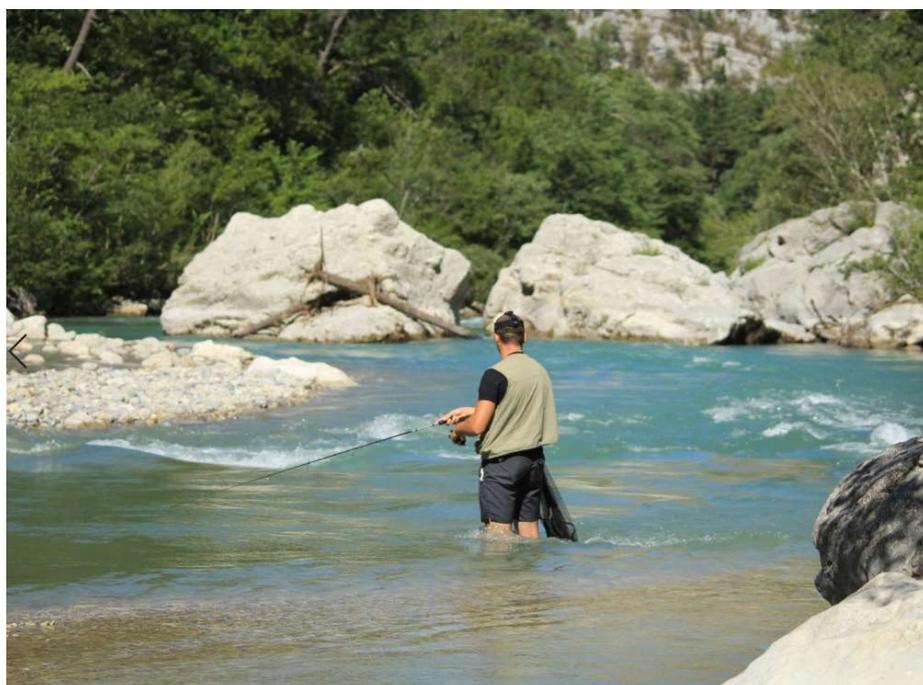




RAPPORT D'ACTIVITES 2021



ÉDITÉ LE 15/04/2022

ARFPPMA PACA

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

SOMMAIRE

EDITO

MISSIONS ET GOUVERNANCE.....	4
Les missions de l'ARFPPMA PACA.....	4
Sa gouvernance.....	5
LA PECHE EN REGION PACA EN 2021, INDICATEURS CLES.....	7
LES GRANDES DATES DE L'ANNEE.....	10
NOS PARTENAIRES	11
La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.....	11
L'Agence de l'Eau RMC.....	12
EDF.....	13
VEOLIA.....	14
NOS PRINCIPALES ACTIONS.....	15
Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud.....	15
Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA.....	15
Connaissance opérationnelle et suivi des milieux aquatiques	21
Communication régionale.....	21
Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur	22
Administration de l'ARFPPMA PACA.....	23

ÉDITO

Cette année a encore été rythmée par la crise sanitaire liée à la covid19, pour autant, comme vous pourrez le lire dans ce rapport d'activités, notre association régionale a su faire preuve encore une fois de dynamisme autant sur le plan de la valorisation de l'ensemble des actions portées par notre réseau associatif, que sur le plan de la représentation des pêcheurs et de la défense de nos milieux aquatiques, comme sur le plan du développement d'un loisir pêche accessible à tous.

Elle a également été marquée par le renouvellement des mandats de nos élus régionaux ainsi que de ceux de nos AAPPMA. Là encore, nous avons su faire connaître les actions menées par l'ensemble de notre réseau et questionner les futurs candidats quant à leurs ambitions en faveur de la préservation des milieux aquatiques, du développement du loisir pêche en eau douce ou encore des relations avec l'ensemble de notre réseau associatif.

Aussi, je tiens à remercier les élus, bénévoles et salariés qui ont œuvré à nos côtés tout au long de l'année pour que nos objectifs annuels soient atteints. Nous avons encore eu de nombreux dossiers à traiter, avis à donner et combats à mener et n'avons pas à rougir du travail accompli.

Je vous laisse maintenant découvrir plus en détails l'ensemble des missions menées cette année, conformément au programme prévisionnel d'actions ayant été adopté par notre Conseil d'Administration et notre Assemblée Générale.



Luc ROSSI

MISSIONS ET GOUVERNANCE

Les missions de l'ARFPPMA PACA

L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (ARFPPMA) PACA est l'institution de représentation de la pêche de loisir en eau douce et de la protection des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle a pour but de concilier le développement d'un loisir pêche en eau douce durable en Provence Alpes Côte d'Azur avec la préservation de nos magnifiques milieux aquatiques régionaux.

Pour cela, elle est amenée toute l'année à :

- 📌 Représenter les pêcheurs et l'ensemble du réseau associatif de Provence Alpes Côte d'Azur au sein de diverses instances de gouvernance, principalement régionales mais aussi interrégionales voire infrarégionales (Comité de Massif des Alpes, Commissions Territoriale et Géographique Littoral PACA Durance, AGORA et ses commissions thématiques, Comité Régional Biodiversité (CRB) et Commission spécialisée ARB du CRB, Comité de pilotage de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB), Comité Régional Sécheresse, Commission Consultative des Déchets de la Région Sud, Comité Plénier Durance et ses commissions thématiques etc.) ;
- 📌 Appuyer techniquement et animer un réseau régional pour ses membres (salariés, élus, bénévoles) afin de former, échanger sur ce qui est fait par les uns et les autres et s'informer ;
- 📌 Elaborer une stratégie régionale de communication permettant, entre autres, le développement d'un tourisme pêche durable en Provence Alpes Côte d'Azur et la valorisation de l'ensemble des actions portées par le réseau associatif pêche régional ;
- 📌 Suivre la convention cadre liant l'ensemble des structures associatives du loisir pêche en eau douce de son territoire à la Région Sud ;
- 📌 Développer des partenariats techniques et financiers (Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'Eau RMC, Région Sud, EDF, CNR, VEOLIA etc.).

Sa gouvernance

L'ARFPPMA PACA est composée de membres de droit (6 FDAAPPMA de PACA) et de membres associés (FDAAPPMA de Corse et de Réunion, Association MRM).

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration constitué de 2 représentants par FDAAPPMA adhérente, membre de droit uniquement, dont le Président et un membre de son conseil d'administration. Il est ainsi composé de 12 membres et son Bureau de 4 membres.

Le Bureau

- **Président** : Luc ROSSI (FDAAPPMA 13)
- **Vice-Président** : Bernard FANTI (FDAAPPMA 05)
- **Trésorier** : Louis FONTICELLI (FDAAPPMA 83)
- **Secrétaire** : Victor BASTUCK (FDAAPPMA 06)



1. LES MEMBRES DU BUREAU – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Le Conseil d'Administration

- Claude ROUSTAN & Christian CALVIGNAC (FDAAPPMA 04)
- Bernard FANTI & Eric BELLON (FDAAPPMA 05)
- Jean-Luc CERUTTI & Victor BASTUCK (FDAAPPMA 06)
- Luc ROSSI & Jean-Louis BERIDON (FDAAPPMA 13)
- Louis FONTICELLI & Patrick BASSAND (FDAAPPMA 83)
- Christophe MARCELLINO & Michèle MAILLARD (FDAAPPMA 84)

Les Assemblées Générales (ordinaires comme extraordinaires) sont composées des délégués des structures adhérentes, membres de droit comme associés.

Chaque membre de droit est représenté par 3 délégués : les deux administrateurs au Conseil d'Administration de l'ARFPPMA PACA complétés d'un délégué désigné par les Présidents des fédérations adhérentes. Les FDAAPPMA de Corse et de la Réunion, en tant que membres associés, sont chacune représentées, à titre consultatif, par leur Président ainsi que par une autre personne qui aura été désignée par ce dernier. Quant à l'association MRM, elle est représentée, à titre consultatif également, uniquement par son Président ou son représentant.

Les membres de l'Assemblée Générale

- **Claude ROUSTAN, Christian CALVIGNAC & Daniel THEVENON** (FDAAPPMA 04)
- **Bernard FANTI, Eric BELLON & Michel DELENATTE** (FDAAPPMA 05)
- **Jean-Luc CERUTTI, Victor BASTUCK & Jean-Marie BARAS** (FDAAPPMA 06)
- **Luc ROSSI, Jean-Louis BERIDON & Bernard ABRIAL** (FDAAPPMA 13)
- **Louis FONTICELLI, Patrick BASSAND & Daniel PEDRETTI** (FDAAPPMA 83)
- **Christophe MARCELLINO, Michèle MAILLARD & François PEREZ** (FDAAPPMA 84)



2. ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2021 - COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Les Assemblées Générales Extraordinaires ont, quant à elles, pour seule compétence la révision des statuts ou la dissolution de l'ARFPPMA PACA.

LA PÊCHE EN RÉGION PACA EN 2021, INDICATEURS CLÉS



3. MARAIS DE L'ÎLE VIEILLE A MONDRAGON DANS LE VAUCLUSE – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

Côté milieux :

- 📍 **9 394 km** de cours d'eau de 1^{ère} catégorie piscicole ;
- 📍 **4 742 km** de cours d'eau de 2nde catégorie piscicole ;
- 📍 **15 000 ha** de lacs, plans d'eau et étangs ;
- 📍 **Une centaine** de lacs d'altitude ;
- 📍 **53 espèces** de poissons.



4. ANGUILE EUROPEENNE SUR LA CAGNE – COPYRIGHT : FDAAPPMA 06

Côté économie :

- ✘ **61 864** Pêcheurs ;
- ✘ **15 472** Jeunes de moins de 18 ans ;
- ✘ **2 666** Femmes ;
- ✘ **Plus de 42** Millions d'euros générés (calculé à partir d'un coût moyen de dépense annuel par pêcheur de 681 €, hors achat de la carte de pêche, d'après les données du Bureau d'étude sous commande FNPF 2011) ;
- ✘ **42** Hébergements qualifiés pêche ;
- ✘ **9** Parcours pêche labellisés FNPF (3 Parcours Pêche Famille et 6 Parcours Pêche Passion dont 1 ciblé Silure) et plus de 200 parcours pêche départementaux divers ;
- ✘ **26** Moniteurs guides de pêche de la FFMGP.



5. TRUITE FARIO PRISE A L'OUVERTURE EN 2021 PAR FANNY B'AY DANS LE VAUCLUSE

Côté social :

- ✦ **119** Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✦ **6** Fédérations Départementales d'Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ;
- ✦ **1** Association Migrateurs Rhône Méditerranée ;
- ✦ **Près de 50** salariés ;
- ✦ **Plus de 1 600** bénévoles dont **171** Gardes Pêche Particuliers ;
- ✦ **19** Ateliers Pêche Nature.



6. ATELIER PECHE NATURE AAPPMA LA CARCOISE DANS LE VAR - COPYRIGHT : ARFPMA PACA

LES GRANDES DATES DE L'ANNÉE



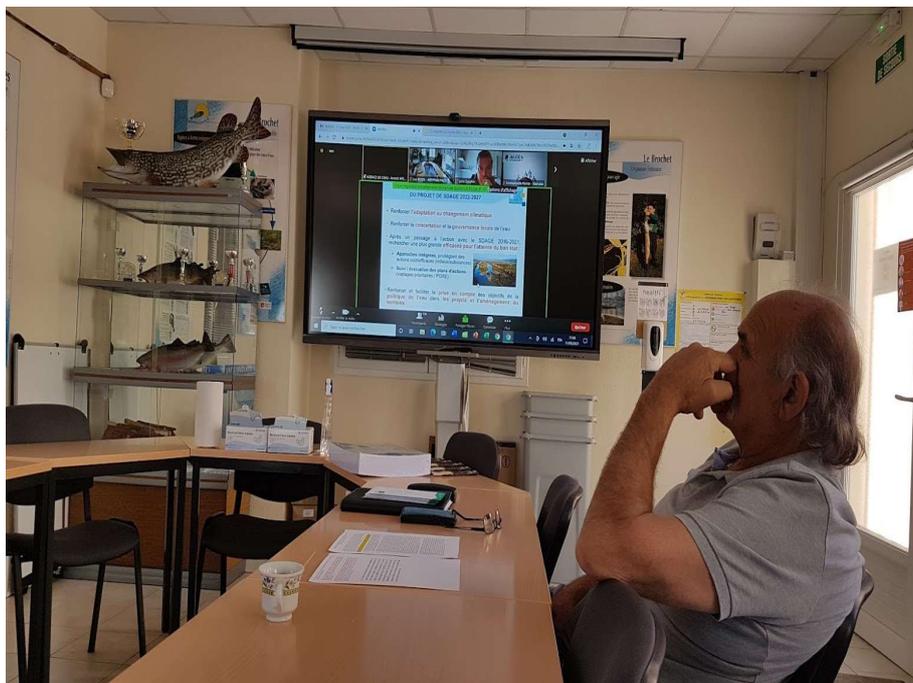
NOS PARTENAIRES

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

Depuis plus de 15 ans, l'ARFPPMA PACA a initié un partenariat ambitieux et réussi pour la préservation des milieux aquatiques avec la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Une convention cadre, qui ne lie pas seulement notre association à la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur mais également les 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée, a permis l'attribution de **plus de 5 millions d'euros d'aide** ayant permis la réalisation de **plus de 400 projets** de restauration et préservation des milieux aquatiques en région Provence Alpes Côte d'Azur. **Une dizaine de postes techniques** ont également été financés par la Région Sud.

Quant à nos structures associatives du loisir pêche en eau douce, elles se sont engagées dans la politique régionale de gestion de la ressource en eau et de préservation des milieux aquatiques, notamment en signant la Charte Régionale de l'Eau, mais également en étant membre de droit de l'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères), en participant à l'élaboration des grands schémas régionaux tels que le SRADDET, ou encore en étant représentées dans diverses instances de gouvernance régionale.



7. COMITE PLENIER 2021 DE L'AGORA EN VISIOCONFERENCE – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/D. RUIZ

L'Agence de l'Eau RMC

Initié en 2017 et conforté par le dernier accord cadre national liant notre Fédération Nationale (FNPF) au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), aux 6 Agences de l'Eau et à l'OFB, lui-même décliné au niveau du Bassin Rhône Méditerranée Corse en ce qui nous concerne (géré par l'Union des Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques du Bassin RMC (UFB RMC) au sein de notre réseau associatif en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC), ce partenariat entre la Délégation PACA & Corse de l'Agence de l'eau RMC et notre association nous permet d'ancrer et de faire valoir notre rôle essentiel dans la gestion de la politique de l'eau et de la préservation des milieux aquatiques au regard des diverses instances de gouvernance dans lesquelles nous intervenons à l'échelle régionale et interrégionale, mais aussi des missions d'animation de tête de réseau ou encore de sensibilisation à l'environnement aquatique que nous pouvons mener. Cela nous permet également d'avoir un partenariat technique, financier et politique complémentaire de celui que nous avons jusque-là avec la Région Sud car il nous semble important de faire converger ces deux politiques pour une meilleure gestion intégrée des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi, en 5 ans, **environ 100 000 euros** ont été accordés par l'Agence de l'Eau RMC à notre association (ainsi qu'aux Fédérations départementales dans le cadre de projets mutualisés pour les Web PDPG et l'outil unique régional de saisie et de traitement des pêches d'inventaires) pour les missions suivantes :

- Animation tête de réseau associatif pêche et préservation des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur comprenant notamment la représentation de nos pêcheurs dans les diverses instances de gouvernance régionale et interrégionale et la mise en place de formations, journées d'informations et journées techniques à destination de nos salariés, mais aussi de nos élus et bénévoles, en lien avec nos partenaires techniques et financiers ;
- Connaissance et suivi des milieux aquatiques comprenant notamment la création, l'interprétation, la diffusion et la valorisation d'une base de données régionale sur le suivi de l'état des populations piscicoles et astacicoles ainsi que la mise en place d'un outil unique de saisie et traitement des pêches d'inventaires à l'échelle régionale ;
- Animation territoriale régionale pour favoriser l'émergence de travaux de restauration de la continuité écologique, notamment en Durance.

EDF

Depuis plus de 15 ans, l'ARFPPMA PACA a également initié, sous jeu d'une convention quadripartite financière triennale entre EDF, notre association et les Fédérations des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, et avec l'appui de l'expertise technique de l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM), le suivi et l'entretien de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort en Durance. Cette convention permet de définir les conditions de ce suivi dont la maîtrise d'oeuvre et la valorisation sont assurées par notre association :

- comptages, remises en amont du barrage des Anguilles et entretien de la passe-piège assurés par la Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (avec l'appui de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et l'OFB si nécessaire) ;

- rapport annuel de suivi et comparaison interannuelle rédigés par l'association MRM qui implémente également les données issues de ce suivi dans l'Observatoire des Poissons Migrateurs du bassin Rhône Méditerranée (<https://www.observatoire-rhonemediterranee.fr/>) qu'elle pilote et anime pour le compte notamment de la DREAL de Bassin.

Ainsi, ce sont **près de 170 000 euros** qui ont été accordés depuis 2003 pour le suivi de cette passe-piège à Anguilles située en pleine Zone d'Action Prioritaire (ZAP) pour l'amélioration de la circulation des Anguilles à la montaison et la dévalaison et qui ont donc contribué à l'acquisition de précieux indicateurs de populations ainsi qu'à l'amélioration des connaissances bioécologiques de cette espèce toujours classée en Danger Critique d'Extinction par l'UICN au niveau mondial et européen.

De plus, cette année, une demi-journée d'informations et d'échanges a été mise en place entre les services techniques d'EDF et de notre réseau associatif sur la Basse Durance afin de mieux se connaître et connaître les missions que chacun de nous porte. Cette dernière a été appréciée de tous et sera donc reconduite voire étendue à d'autres territoires comme la Moyenne et Haute Durance ou encore le Verdon, si nécessaire.



8. JOURNEE D'INFORMATIONS ET D'ECHANGES BASSE DURANCE – COPYRIGHT: ARFPPMA PACA/D. RUIZ

VEOLIA

Cette année, nous avons eu la chance et le plaisir de mettre en place une convention de partenariat ponctuelle avec VEOLIA dans le cadre de la réalisation et la diffusion d'un film valorisant la pêche en lacs de plaine sur les territoires des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse et plus spécifiquement, en ce qui les concerne, la pêche sur le lac de Carcès que gère VEOLIA.

Le but était de mettre en valeur à la fois le Domaine de Brauch qui a été aménagé en Maison de la Pêche et de la Nature, grâce, notamment, aux financements de la Fondation de VEOLIA, et qualifié Hébergement Pêche, mais également le ponton technique accessible aux pêcheurs à mobilité réduite, les différents panneaux d'information sur la pêche ainsi que le barrage et l'usine de potabilisation de l'eau.

Ainsi, une aide de **1 500 euros** a été accordée exceptionnellement à notre association dans le cadre de ce projet partenarial par VEOLIA.



9. PONTON TECHNIQUE ACCESSIBLE AUX PÊCHEURS A MOBILITÉ RÉDUITE SUR LE LAC DE CARCÈS FINANCE PAR LA FONDATION VEOLIA – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/ D.RUIZ

NOS PRINCIPALES ACTIONS

Coordination et animation de la convention cadre avec la Région Sud

Les actions ont notamment consisté en :

- Un suivi des dossiers de demande de subvention 2021 et 2022 ainsi que des soldes de subventions d'années précédentes de nos 6 Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de PACA ainsi que de l'Association MRM ;
- L'organisation et l'animation du Comité de Gestion Pêche 2020/2021 qui s'est tenu le 5 mai 2021 par visioconférence en présence de Monsieur VITEL.

Animation technique et politique de notre réseau associatif en PACA

Ces actions ont consisté en :

- L'assurance d'une veille d'informations par la mise à jour des actualités, de l'agenda ou encore des rubriques concernées de notre site internet (www.peche-paca.fr), par la rédaction et la diffusion de Newsletters (6 Newsletters, dont 3 spécifiques à la valorisation des actions portées par le réseau associatif pour la préservation des milieux aquatiques, ont été adressées dans l'année à plus de 350 destinataires issus de notre réseau associatif mais également de nos partenaires institutionnels, des pêcheurs et du grand public), ainsi que par la diffusion d'informations via la page Facebook de notre association ou encore via des mailings ;
- La participation à l'élaboration d'outils de planification et aux différentes instances de gouvernance interrégionale (Comité de Massif des Alpes, Rhône), régionale voire infrarégionale (cas de la Durance).

Au niveau interrégional, nous avons émis un avis dans le cadre du Programme Montagne envisagé au niveau du Comité de Massif des Alpes et assistés à la Commission Permanente ainsi qu'à la Plénière du Comité de Massif des Alpes qui ont respectivement eu lieu les 25 Février et 15 Décembre dernier.

Nous avons également assisté au webinaire de la Commission territoriale Rhône aval du Comité de suivi de la concession CNR du Rhône et émis un avis sur la prolongation de la concession ainsi que le Plan 5 Rhône envisagés par la CNR.

De même que nous avons répondu aux différentes propositions d'avis à rendre dans le cadre de dossiers d'exécution de travaux sur les lots de la concession CNR du Rhône par voie dématérialisée (seuil de Beaucaire, doublement de voie au Pont des Charmes etc.).

Enfin, nous avons participé au webinaire organisé par la DREAL PACA et la Délégation PACA Corse de l'Agence de l'Eau RMC concernant les modalités de consultation du SDAGE 2022-2027 et de son programme de mesures. Nous avons, bien entendu, répondu à la consultation de ce dernier document de planification interrégional majeur dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ainsi qu'à celle du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs qui était renouvelé aux mêmes échéances.

Au niveau régional, nous avons participé, aux côtés de la Région Sud au Comité Plénier de l'AGORA ainsi qu'aux 3 Commissions thématiques qui ont eu lieu, en visioconférence, respectivement les 10, 16 & 20 Septembre, à la journée régionale consacrée à la gestion des eaux souterraines qui a eu lieu à Roumoules le 16 Novembre ainsi qu'au Forum régional de l'Eau qui a eu lieu à Aix-en-Provence le 1^{er} Décembre dernier.

A ces différentes occasions, nous avons pu exprimer notre position sur le projet de motion du SDAGE RMC 2022-2027 ou encore faire remonter nos différentes attentes, craintes, besoins en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques en Provence Alpes Côte d'Azur (encadrement strict des retenues collinaires après économies d'eau et modifications des types de cultures en place, préservation de la biodiversité aquatique, opposition à la mise en place de nouvelles microcentrales hydroélectriques etc.).

Nous avons également adressé un courrier à tous les candidats aux élections régionales afin de se faire connaître de chacun d'eux et de mieux appréhender leur position vis-à-vis de notre réseau associatif.

Nous avons également participé aux côtés de l'ensemble des acteurs régionaux (notamment DREAL PACA, Agence de l'Eau RMC, Région Sud, OFB et ARBE PACA) au Comité Régional Biodiversité ainsi qu'au COPIL de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) qui ont eu lieu en visioconférence respectivement les 12 Février et 12 Mars dernier. Le Comité Régional de Biodiversité a permis notamment de faire un retour sur le programme d'actions envisagé par l'ARB pour 2021 ainsi qu'à présenter la révision de la stratégie nationale de biodiversité qui a fait l'objet par la suite d'une consultation à laquelle nous avons répondu pour exprimer nos besoins et attentes en la matière au niveau régional. Quant au COPIL de l'ARB il a permis à la fois de présenter quelques-unes des actions réalisées en 2020 en bilan de l'année écoulée et d'entériner le programme des actions à entreprendre en 2021.

Comme en 2020, nous avons demandé à ce que notre projet mutualisé de Web PDPG et Géoportail régional fasse partie intégrante des actions de l'ARB pour 2021.

Nous avons également assisté, en visioconférence, au Comité Régional Sécheresse qui a eu lieu le 9 Avril dernier. A cette occasion, nous avons alerté l'ensemble des acteurs présents de l'intérêt de réunir ce comité bien plus tôt car nous étions alors déjà en situation de sécheresse et de prendre les mesures de restriction à la hauteur des enjeux de biodiversité aquatique régionaux. Grâce aux retours et aux partages d'informations de nos Fédérations départementales, nous avons pu leur dresser un état des lieux de l'état d'étiage voire de sécheresse de l'ensemble des cours d'eau de la région. Nous leur avons également demandé d'intégrer le Groupe de Travail envisagé sur la définition des cultures spécialisées n'entrant pas dans le cadre de l'arrêté cadre régional sécheresse pris, afin de s'assurer que tout ne soit pas classé ainsi et que l'arrêté cadre régional sécheresse, que nous ne trouvons déjà pas assez ambitieux, n'est réellement plus d'impact. Enfin, nous leur avons demandé de dresser un bilan de l'année écoulée afin de mieux appréhender justement l'effet de cet arrêté cadre régional sécheresse (pour lequel nous avons adressé une requête en annulation au TA de Marseille) sur les milieux aquatiques de la région. Malheureusement, rien n'a été suivi d'effet et au 15 Avril 2022 ce Comité ne s'est toujours pas réuni de nouveau.

Nous avons également participé, toujours en visioconférence, à la Commission Géographique Littoral PACA Durance organisée par l'Agence de l'Eau RMC, sous la Présidence de Monsieur VITEL de la Région Sud et la Vice-Présidence, entre autres, de notre Président. Là encore, sujet après sujet évoqué, nous avons pu exprimer notre avis et ainsi notamment revenir sur une meilleure prise en compte de la gestion des sécheresses et des prélèvements d'eau en PACA, sur la nécessité d'avoir plus de projets ambitieux, du même type que celui du Drac, en termes de restauration hydromorphologique qui voient le jour dans notre région ou encore sur l'importance d'avoir une vision à long terme de l'aménagement du territoire et de la prévention des inondations afin que l'on ne revive pas une seconde fois les dégâts humains, matériels et environnementaux engendrés par la tempête Alex.

Nous avons aussi assisté au dernier COPIL du Schéma Régional des Carrières qui visait à nous présenter les actions à mettre en œuvre dans le cas du schéma régional envisagé que nous ne partageons pas. Nous avons fait part d'un certain nombre de questions, demandes de précisions et révisions qui n'ont pas été suivis par la DREAL PACA. De fait, nous allons émettre un avis détaillé dans le cadre de la consultation publique actuellement en cours.

Afin de valoriser en région Provence Alpes Côte d'Azur le partenariat technique et financier qui lie l'Agence de l'Eau RMC et la Région Sud à notre réseau associatif, d'engager d'autres partenariats plus concrets avec les autres acteurs régionaux incontournables sur la thématique de la préservation des milieux aquatiques et d'évoquer leur devenir à l'aube du futur SDAGE Rhône Méditerranée 2022-2027, du SRADDET ou encore des Plans Climat « Une COP d'avance » et Biodiversité, l'ARFPPMA PACA, en partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC et la Région Sud, a tenu sa 4^{ème} Conférence

Régionale le Jeudi 23 Septembre 2021 à Gardanne en présence de Mme Annick MIEVRE, Directrice de la Délégation PACA Corse de l'Agence de l'Eau RMC, Mme Cécile PITTET, Cheffe de service adjointe Eau et Risques Naturels à la Région Sud, Mme Frédérique GERBEAUD MAULIN, Directrice interrégionale adjointe de l'OFB PACA Corse, Mme Nathalie QUELIN, Cheffe de l'Unité Politiques de l'eau à la DREAL PACA, Mme Sandrine HALBEDEL Directrice Connaissance de territoires, Réseaux d'acteurs et Coopération à l'ARBE PACA ainsi que des membres du Bureau de l'ARFPPMA PACA, Présidents de Fédérations départementales et d'Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, entre autres.

Durant cette journée très enrichissante, la matinée a été placée sous le signe de l'échange en termes de besoins et attentes de développement de partenariat entre notre réseau associatif et nos partenaires institutionnels régionaux. Quant à l'après-midi, il a été, pour sa part, placé sous le signe du partage de retours d'expérience d'études et d'observatoires sur les peuplements piscicoles de Provence Alpes Côte d'Azur.

Une trentaine de personnes était ainsi réunie le temps d'une journée d'échanges sur cette thématique centrale dans notre région méditerranéenne et alpine. Nous en avons également profité pour remettre les prix des 3 lauréats 2020 de notre 5^{ème} édition des Trophées régionaux Milieux Aquatiques.



10. REMISE DES PRIX AUX 3 LAUREATS 2020 DES TMA EN PRESENCE DE L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES REGIONAUX LORS DE LA CONFERENCE REGIONALE DE L'ARFPPMA PACA DE SEPTEMBRE 2021 – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA/ D.RUIZ

En tant que membre du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA) nous avons également participé à divers groupes de travail (notamment sur l'élaboration d'un guide sur la gestion des ripisylves), aux diverses réunions du Comité de suivi ainsi qu'à un webinaire sur les Déchets Plastiques en milieux naturels, organisé, quant à lui, en concertation avec le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN).

De même, partenaire de l'OREMA, Observatoire Régional sur l'Eau et les Milieux Aquatiques animé par l'ARBE PACA, nous avons également participé à son évaluation et avons exprimé notre désir de voir un certain nombre de nos indicateurs du Géoportail régional valorisés et diffusés largement auprès des collectivités territoriales et du grand public à partir de ce dernier.

Enfin, au niveau infrarégional, nous avons participé à la Commission Eau et Usage du SMAVD qui a eu lieu le 19 Janvier dernier et avons émis à la suite de cette dernière un avis sur les sujets évoqués.

Nous avons également émis un avis sur les projets de restauration de la continuité écologique envisagés en basse Durance et plus précisément sur l'aménagement notamment des seuils de Courtine et Bonpas, concédés respectivement à la CNR et à EDF par la DREAL PACA ;

- Un appui technique aux actions portées par notre réseau associatif. Tout au long de l'année, notre association se met à la disposition de ses Fédérations départementales, de ses Associations Agréées ainsi que de MRM pour répondre à d'éventuelles sollicitations techniques en lien avec leurs missions de connaissance, préservation, restauration et valorisation des milieux aquatiques. Cet appui se fait par échanges de mails ou encore appels téléphoniques ;
- Des actions de formation des salariés, bénévoles et élus de notre réseau associatif en Provence Alpes Côte d'Azur. En effet, pour être en mesure de préserver comme il faut les milieux aquatiques il est notamment nécessaire de connaître les populations piscicoles et astacicoles qu'ils abritent ainsi que leur fonctionnement car on ne protège jamais mieux que ce que l'on connaît bien.

C'est pourquoi, la formation de nos gardes pêche particuliers contribue pleinement à l'objectif de préservation de nos milieux aquatiques car en plus de veiller au respect de la réglementation pêche, et donc de protéger les poissons, écrevisses, grenouilles et leurs fraies, ils sont également les premiers à constater toutes sortes de pollutions ou encore de destruction d'habitats et/ou frayères.

Bien qu'ils ne puissent dresser, pour ces causes-là, un Procès-Verbal en bonne et due forme, ils peuvent toutefois adresser un rapport de constatation aux services compétents en la matière (notamment OFB, DDT, gendarmerie etc.). Ce sont donc de véritables sentinelles environnementales qu'il est nécessaire de former de la même manière dans toute la région.

Afin de devenir garde pêche particulier, 2 modules de formation sont nécessaires : les modules I et III.

Le module I est commun à tous les gardes particuliers (pêche, chasse, voierie, canaux etc.). Il consiste à former les candidats sur les notions juridiques de base, leurs droits et devoirs ainsi que leurs comportements. Le module III consiste, pour sa part, à les former uniquement sur la réglementation pêche. Comme celle-ci peut varier d'un département à un autre selon les arrêtés préfectoraux pris, nos élus ont préféré laisser le soin à chaque Fédération départementale de former leurs futurs gardes pêche particuliers sur ce module III directement.

En revanche, il a été convenu que, le module I étant commun à l'ensemble des gardes particuliers, il serait nécessaire que les futurs gardes pêche particuliers puissent recevoir une formation identique à l'échelle régionale.

Ainsi, en 2021, notre association a proposé une session de formation le 26 Mars dernier à la fois en présentiel et en visioconférence étant donné le contexte sanitaire encore perturbé sur cette période qui a profité à 3 bénévoles d'AAPPMA du Var, 1 salarié de la Fédération du Var ainsi que 2 bénévoles d'AAPPMA des Bouches-du-Rhône. Comme l'année dernière, cette session de formation a été réalisée par notre association régionale en collaboration avec un garde fédéral de la Fédération des Bouches-du-Rhône présent pour partager son expérience.

De plus, devant le besoin exprimé depuis quelques années concernant la certification pour le transport de poissons par nos élus et le succès de la 1ère session réalisée en 2020, nous avons décidé de proposer une 2nde session en 2021 à nos salariés, élus et bénévoles. Cette formation a été organisée à Pignans, au siège de la Fédération du Var pour la pêche et la protection du milieu aquatique, de nouveau par le Centre du Morvan, sur 2 jours les 25 et 26 Octobre derniers. Cette dernière a profité à 1 bénévole d'AAPPMA des Hautes Alpes, 1 salarié de la Fédération des Hautes Alpes ainsi qu'à 2 bénévoles d'AAPPMA des Bouches-du-Rhône.

- Une représentation de nos pêcheurs et de notre réseau associatif régional auprès de la FNPF, par la remontée de problématiques régionales (retenues collinaires, microcentrales hydroélectriques, interdiction d'alevinages voire de pêche en lacs d'altitude, prélèvements en eau excessifs, braconnages etc.) qui passe notamment par notre participation aux réunions d'échanges techniques qui ont lieu environ tous les 2 mois entre salariés de la FNPF, des Unions de Bassin et des Associations Régionales, mises en place depuis 2018 au sein de notre réseau par la FNPF.

Connaissance opérationnelle et suivi des milieux aquatiques

Les actions ont notamment consisté en :

- un suivi de la passe-piège à Anguilles du barrage de Mallemort en Durance, suivi réalisé dans le cadre d'une convention quadripartite signée avec EDF et explicitée ci-dessus. Nous sommes actuellement dans l'attente des résultats 2021 de ce suivi et de leur interprétation par l'association MRM ;

- l'administration et le développement du Géoportail régional, dans la continuité du travail démarré en 2019 et poursuivi en 2020 et dans l'objectif de diffuser plus largement, via notamment les Observatoires régionaux tels que l'OREMA, 3 premiers indicateurs en 2022 (évolution des domaines piscicoles, de l'état fonctionnel des populations piscicoles et astacicoles et de la gestion piscicole préconisée par les PDPG à différentes échelles spatiales – régionale, départementale et de bassin versant) ;

Communication régionale

Les actions ont consisté en :

- la réalisation et la diffusion d'un film visant à promouvoir et développer la pêche en lacs de plaine, complémentaire du film réalisé sur la pêche en lacs d'altitude en 2019. La réalisation du film, en concertation avec les Fédérations des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse ainsi que des AAPPMA La Carçoise, Toulon et ses environs et Mondragon s'est faite entre le 9 et le 12 Juin, en subaquatique et en drone avec la même équipe de tournage que les deux précédents films. Le film a ensuite été diffusé fin Septembre à la fois sur notre site internet mais également sur notre chaîne Youtube ainsi que sur notre page Facebook avec crosspostage avec les Fédérations départementales concernées mais également la FNPF, VEOLIA, les producteurs du film ainsi que les AAPPMA et pêcheurs ayant participé au tournage. Ce dernier a déjà été vu près de 6 000 fois sur notre page Facebook en l'espace de quelques mois.



11. TOURNAGE DU FILM SUR PEYROLLE EN PROVENCE (13) – COPYRIGHT : ARFPMA PACA/ D.RUIZ

-
- l'administration, en continu, de notre page Facebook créée et alimentée depuis Mai 2016 qui comptabilise à ce jour près de 5 000 abonnés ;
 - l'administration, en continu, de notre site internet ainsi que la diffusion de Newsletters qui continuent à porter leurs fruits en termes de reconnaissance et d'utilisation par les internautes. C'est notamment sur notre site internet que vous pourrez retrouver une synthèse des différentes réunions suivies ainsi que des avis émis ;

Développement du loisir pêche en eau douce en région Provence Alpes Côte d'Azur

Les actions ont notamment consisté en :

- la coordination et la communication du grand Jeu Tous à la Pêche en 2021 financé par la FNPF et le CHI en Provence Alpes Côte d'Azur et Corse en lien étroit avec nos Fédérations départementales. Au final et en fonction des retours des gagnants qu'ont eu les Fédérations départementales, ce ne sont pas moins de **16 000 euros** qui ont profité à plus de **500 gagnant(e)s** tiré(e)s au sort parmi les cartes de pêche annuelles "Personnes majeures", "Interfédérales", "Découverte Femme" et "Mineures" 2021 prises entre le 15 Décembre 2020 et le 1er Mars 2021, ainsi qu'à nos dépositaires puisque pour être remboursé de la somme remportée il fallait que les gagnants utilisent leurs bons dans l'un de nos dépositaires !

Une belle opération d'accessibilité à la pêche, de récompense de la fidélité de nos adhérents et de solidarité envers nos dépositaires a ainsi pu être menée sur notre territoire régional ainsi qu'en Corse grâce à l'ensemble du réseau associatif qui s'est fortement mobilisé ;

- la réalisation et l'animation d'une journée technique visant à réunir l'ensemble des salariés de nos Fédérations départementales travaillant à la fois sur le développement du loisir pêche mais également sur le volet animations ainsi que sur le volet communication. Au cours de cette journée, les salariés ont pu échanger sur ce qui était fait sur ces thématiques-là dans leurs Fédérations respectives. Nous en avons profité pour leur présenter le dispositif de communication mis en œuvre au niveau national avec la campagne « Sauvons nos rivières ! Acte I : à court d'eau » et les attentes à la fois au niveau de notre association régionale mais également de leurs Fédérations en termes de relais. Nous en avons également profité pour faire un bilan de l'état d'avancement de la révision des qualifications Hébergements Pêche au regard de la dernière circulaire nationale et de l'état d'avancement des projets de labellisation de parcours pêche ;

- la labellisation de 2 nouveaux Parcours Pêche dans le Vaucluse : un Parcours Pêche Famille sur le plan d'eau de la Riaille et un Parcours Pêche Passion sur le plan d'eau du Parc des Libertés ;



12. VISITE DE CONTROLE DE LABELLISATION DU PARCOURS PECHE FAMILLE SUR LE PLAN D'EAU DE LA RIAILLE A APT – COPYRIGHT : ARFPPMA PACA

- un développement de la page « Pêcher » du site internet afin d'être LA référence sur le net de la promotion de la pêche de loisir en eau douce au niveau régional ;

Administration de l'ARFPPMA PACA

Les actions ont consisté en :

- Une gestion du secrétariat (appels téléphoniques, mailing, réception du courrier, préparation et envoi des courriers etc.), ainsi que de la trésorerie ;
- Une préparation, une organisation et un compte-rendu des différentes réunions statutaires (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale) ;
- Une rédaction du rapport d'activités de l'année n et une programmation des activités de l'année n+1 ;
- Une réalisation des demandes de subventions auprès de divers partenaires et un suivi de ces dernières ;
- Un bilan financier de l'année n et une prévision de budget pour l'année n+1.